

## Un peu d'histoire

Notre-Dame-du-Portage fut érigé en paroisse en 1856, détachant son territoire des paroisses voisines, soit Saint-André à l'ouest et Saint-Patrice à l'est, qui est maintenant devenu Rivière-du-Loup.

L'emplacement où se trouve le village de Notre-Dame-du-Portage est fréquenté par les Amérindiens (Malécites, Micmacs, Abénaquis et Montagnais) pendant plusieurs siècles avant l'arrivée des blancs, puisqu'il est le point de départ et d'arrivée du sentier du Grand-Portage connu plus tard sous le nom de «Portage du Témiscouata».

En 1856, la paroisse (1<sup>er</sup> mars) et la municipalité (19 juillet) sont officiellement érigées, à partir d'une portion du territoire de Saint-Patrice de Rivière-Du-Loup et de Saint-André de Kamouraska. La 1<sup>ere</sup> commission scolaire est établie en 1857 alors que la construction de l'église débute deux ans plus tard

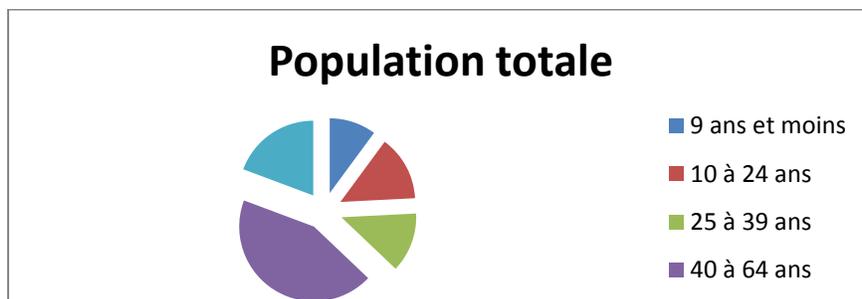
Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, Notre-Dame-du-Portage devient un endroit prisé de villégiature. La municipalité le demeure toujours aujourd'hui, quoique la reconfiguration du réseau routier ait provoquée une diminution sensible des commerces et établissements hôteliers au cours de la moitié 2<sup>e</sup> moitié du siècle dernier.

## Portrait des familles

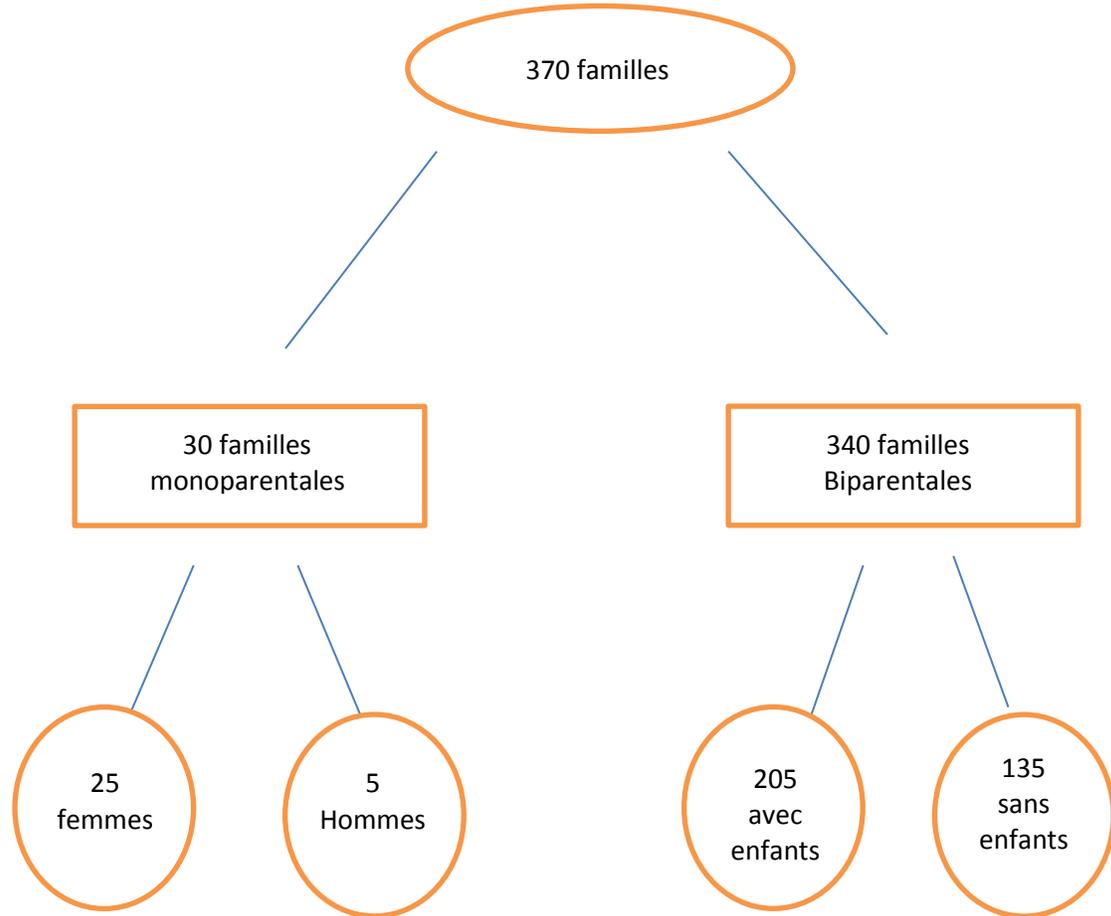
Selon les données du dernier recensement (2011) , notre population totale était de 1193, soit une diminution de 5.5% depuis 2006. Les statistiques présentées dans ce portrait permettent d'effectuer un survol de certaines réalités qui caractérisent nos familles et nos aînés.

### La population de Notre-Dame-du-Portage

Tout comme la société québécoise, le vieillissement de la population constitue l'un des phénomènes qui marquera la réalité de notre municipalité au cours des prochaines années. On observe également que nos aînés, âgés de 65 ans et plus représentaient 15,5% de la population totale en 2006 comparativement à 19,3% de la population actuelle, ce qui représente une augmentation de près de 25%. De plus, il faut prévoir que le groupe de personnes âgées de 40 à 64 ans, qui représente le contingent le plus important de la population totale soit 43,6%, viendra s'ajouter au groupe d'aînés dans les prochaines années. Les statistiques nous permettent aussi de constater que le groupe d'âge de la population en âge de former une famille (25-39 ans) affiche une décroissance d'environ 14%.



## La composition de la famille



## Définition de la famille et des aînés

La définition retenue aux fins de cette politique se veut inclusive, non-restrictive et adaptée aux caractères évolutifs de la famille et des aînés.

La cellule de base de la société et lieu privilégié du développement actif, personnel et social des individus. Bien que toujours ancrée dans sa dimension intergénérationnelle, la famille s'incarne aujourd'hui en différents modèles, dont entre autres, les familles traditionnelles, monoparentales, recomposées ou d'accueil. Lorsque la municipalité considère la famille, elle souhaite englober l'ensemble des gens ayant une relation de filiation selon les réalités mentionnées ci-haut. La réalité intérieure de ce groupe permet l'échange dynamique réciproque et protège la transmission des valeurs individuelles et collectives tout en tenant compte de l'importance des liens intergénérationnels. La famille favorise également le développement global de l'individu appelé à assurer la continuité de la société.

*Définir la famille c'est également :*

- Reconnaître qu'elle vit différentes réalités selon sa composition et son statut social économique;
- Reconnaître la contribution de nos aînés au dynamisme de la communauté et à la transmission de sa mémoire.

### **Les rôles de la municipalité**

La politique familiale et des aînés confirme la volonté de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage de placer les familles et les aînés au cœur de ses priorités en offrant un milieu de vie dynamique s'harmonisant aux besoins et attentes des citoyens.

Cet engagement se traduit par une ouverture aux réalités évolutives des familles et des aînés et par la mise en place d'occasions leur permettant de s'épanouir et de contribuer activement au développement de la communauté.

Pour y arriver, la municipalité de Notre-Dame-du-Portage sera appelée à jouer plusieurs rôles :

- Leader en instaurant la coordination d'actions et en assumant la responsabilité de celles-ci.
- Partenaire avec d'autres acteurs pour la mise en œuvre d'actions.
- Facilitatrice en contribuant grâce à ses propres ressources, à renforcer l'intervention d'organisation évoluant auprès des familles et des aînés.
- Ambassadrice en représentant les intérêts des familles et des aînés aux différents paliers gouvernementaux, aux organismes, organisations ou toutes autres associations pertinentes.

### **Nos valeurs**

Notre communauté, pour garder son cachet unique doit s'appuyer sur des valeurs portées par l'ensemble des portageois et portageoises. Les valeurs suivantes démontrent la volonté de placer les familles et les aînés au cœur de nos actions.

- Le respect, qui témoigne l'importance que l'on accorde aux individus et aux besoins communs.
- L'équité, qui reconnaît les besoins particuliers de chaque citoyen et un juste partage des ressources.

### **Notre mission**

- Volonté d'offrir un milieu de vie de qualité propre, sécuritaire et dynamique pour favoriser le sentiment d'appartenance des familles et des aînés.
- Propose un projet à bâtir ensemble qui place les familles et les aînés au cœur des actions municipales. Propose une opportunité à participer au développement de la collectivité.
- Désire mobiliser la population et les forces du milieu sur un projet commun.

## **Les grands objectifs de la politique familiale et des aînés.**

Pour que cette politique et son plan d'action se soldent par une réussite dans la communauté, il faut réunir certaines conditions essentielles qui permettront la réalisation ainsi que l'évaluation et qui faciliteraient la pérennité de cette politique. Tous les acteurs du milieu (municipaux, communautaires, institutionnels) qui œuvrent auprès des familles et des aînés sont invités à :

- Garder en tête le «penser-agir famille-aînés» dans leurs réflexions;
- Avoir une ouverture d'esprit quant aux besoins et attentes des familles et des aînés d'aujourd'hui;
- Mettre en place des services afin de maintenir les aînés dans leur milieu;
- Valoriser et faciliter la participation de tous les membres d'une famille à la collectivité;
- Développer le sentiment d'appartenance et d'appropriation du milieu de la part des familles et des aînés.
- Implanter une culture de concertation entre les services municipaux, communautaires et institutionnels.

## **Axes d'intervention**

Les enjeux sont nombreux pour répondre aux besoins et attentes des familles. De plus, si l'on considère que les prochaines années apporteront une augmentation significative des aînés, les acteurs du milieu devront développer davantage pour proposer une qualité de vie adaptée à tous les membres d'une famille.

6 axes d'intervention ont été ciblés par les familles et les aînés :

- La sécurité du milieu
- Habitation et services de proximité
- Loisirs, culture et vie communautaire
- Accueil et communication
- Environnement et qualité du milieu
- Administration municipale.

### *1. La sécurité et le transport*

Les attentes exprimées par les citoyens ne laissent aucun doute quant à l'importance d'habiter un milieu de vie en toute quiétude particulièrement les aînés en situation de vulnérabilité ainsi que les parents qui sont très sensibles à s'assurer la sécurité de leurs enfants.

Afin de continuer d'offrir à nos familles et nos aînés un environnement sécuritaire, la municipalité s'engage à :

- ✓ Miser sur la prévention et sensibilisation en matière de sécurité
- ✓ Assurer et améliorer la sécurité des personnes en matière de circulation
- ✓ Permettre à toute la famille de se sentir en sécurité dans la municipalité.

## 2. *Habitation et services de proximité*

Les services de proximité à Notre-Dame-du-Portage ne sont pas présents compte-tenu de la distance rapprochée avec la ville de Rivière-du-Loup. Les aînés désirent rester dans leurs maisons, mais parfois ça semble impossible pour eux, car ils ne peuvent se déplacer. À travers les sondages et les focus groupe, nous avons senti le besoin des aînés de connaître et d'utiliser les services qui s'offrent à eux.

- ✓ Reconnaître, soutenir et faire connaître les diverses ressources du milieu
- ✓ Garder l'œil ouvert quant aux besoins des aînés
- ✓ Publiciser les services disponibles pour les familles et les aînés dans la région.

## 3. *Loisirs, culture et vie communautaire (le dynamisme du milieu de vie)*

Proposer un milieu de vie dynamique, c'est aussi donner l'opportunité de tisser des liens entre les familles, les cultures et les générations, de nourrir le sentiment d'appartenance à la communauté et de contribuer à l'intégration de saines habitudes de vie dans le quotidien de tous les membres d'une famille.

Afin de continuer d'offrir à nos familles et nos aînés un environnement dynamique, la municipalité s'engage à :

- ✓ Proposer une offre de services diversifiée et accessible qui permet à tous les membres d'une famille d'adhérer à un mode de vie sain et actif.
- ✓ Développer et mettre en valeur le potentiel des aînés.
- ✓ Contribuer à la création d'un milieu de vie propice aux relations familiales, culturelles et intergénérationnelles.
- ✓ Reconnaître et soutenir l'action communautaire et les diverses comités existants

## 4. *Information et communication*

Faciliter l'accès à l'information pose de nombreux défis et implique que les moyens de communication soient adaptés aux familles et aux aînés.

Afin de bonifier et continuer d'offrir à nos familles et nos aînés une information de qualité, la municipalité s'engage à :

- ✓ Améliorer l'accessibilité et la visibilité de l'information destinée aux familles et aux aînés.
- ✓ Fournir amplement d'informations aux nouveaux arrivants pour qu'ils soient à l'aise rapidement dans leur nouvelle communauté.

## 5. *Environnement et qualité du milieu*

L'environnement fait de plus en plus partie de nos préoccupations de la vie quotidienne. Afin de bonifier la qualité du milieu et respecter l'environnement, la municipalité s'engage à :

- ✓ Offrir aux citoyens des moyens pour préserver l'environnement en les guidant et en disponibilisant certains produits.

#### 6. Administration municipale

En s'engageant dans cette démarche, tous les acteurs du milieu se sont entendus sur la nécessité d'agir concrètement pour les familles portageoises. Les actions suivantes seront prises pour assurer le suivi et la mise en œuvre du plan d'action.

- ✓ Identifier les instances politiques et administratives responsables de la mise en œuvre et du suivi de la politique familiale municipale et des aînés.
- ✓ Mettre en place des mécanismes tels que plan d'action triennal et la mise à jour annuelle.
- ✓ Arrimer la politique familiale et les autres grandes orientations de la municipalité ainsi que travailler de concert avec les différents comités pour créer une culture de concertation.

Tous s'entendent pour dire que la municipalité ne peut relever le défi toute seule. C'est pourquoi elle a placé la mise en œuvre des actions dans le cadre d'un projet collectif où les partenaires locaux et régionaux seront appelés à se mobiliser et à joindre leurs compétences et leur expertise à ceux de la municipalité pour créer des partenariats durables qui feront évoluer les actions.

La municipalité devra également compter sur la participation des familles et des aînés qui seront appelés à jouer un rôle actif dans la réalisation des actions.

#### **Les prochaines étapes**

L'élaboration de la politique familiale constitue la première étape du processus. Pour assurer son suivi et la mise en œuvre de son plan d'action, la municipalité de Notre-Dame-du-Portage entend :

- S'assurer de la présence d'un représentant des questions liées à la famille et aux aînés au sein du conseil municipal;
- Mettre en place un comité famille-aînés de suivi ayant pour mandat de soumettre des avis, des recommandations quant à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de la politique.
- Mandater une personne ressource pour coordonner la mise en œuvre de la politique familiale et des aînés et du plan d'action.

#### **Conclusion**

À partir de maintenant, le développement de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage portera le sceau de cette politique familiale et de cette démarche Municipalité amie des aînés. La politique familiale et des aînés doit rester flexible qui s'inscrit dans un processus évolutif, de façon à répondre aux besoins des familles et des aînés d'aujourd'hui et de demain.

Nous souhaitons voir cette politique au cœur des actions des intervenants tant municipaux, communautaires associatifs, qu'institutionnels.

Nous croyons que ce document peut devenir un guide de référence et d'intervention, un outil de mobilisation autant pour l'administration municipale que pour les familles et aînés portageois.

### **Remerciements**

La politique familiale avec volet aînés n'aurait pas pu voir le jour sans la participation sociale de plusieurs portageois et portageoises dévoués à leur collectivité. À cet égard, nous tenons à remercier :

- ✓ Les membres du comité famille qui ont par leur générosité, leur engagement et leur désir de développement, contribué durant cette période de 18 mois à l'élaboration de la politique familiale et des aînés ainsi qu'au plan d'action qui en découle.
- ✓ Les familles et les aînés qui ont participé aux sondages, aux consultations publiques. Leur collaboration a permis de répondre à des besoins nommés PAR eux.
- ✓ Les membres de l'administration municipale et les différents comités qui ont participé à l'une ou l'autre des étapes de l'élaboration.
- ✓ À nos partenaires qui permettent d'offrir des services adaptés aux besoins nommés par les familles et les aînés.
- ✓ Ministère de la famille et des aînés du gouvernement du Québec pour sa contribution à la réalisation de la Politique familiale municipale et la démarche Municipalité amie des aînés ainsi que le Carrefour d'action municipal famille pour son expertise professionnelles et plus spécialement, Monsieur Renald Boucher.